

963

16

République du Sénégal



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT  
SOCIAL



*Sénégal*  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT



GRAND-DUCHE DE Luxembourg  
MISSION DE LA COOPERATION

**SEN/02/007/01/99**  
**ASSISTANCE PREPARATOIRE AU PROGRAMME D'APPUI DU**  
**PNUD DANS LE CADRE DES ORIENTATIONS DU DSRP**

UNITE D'EXECUTION DE SAINT-LOUIS

**Fonds de Développement Local**  
**Comité de Pilotage**

**Avril 2003**

**Cadre :** Unité d'Exécution de Saint-Louis

**Date :** 24 avril 2003

**Président :** Ousmane KA – MDS

**Institutions et structures participantes :**

- Ministère du Développement Social (MDS) ;
- Mission de Coopération Luxembourgeoise (MCL) ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Coordination des Unités d'Exécution ;
- Centre régional d'Enseignement Technique Féminin (CRETf) ;
- Mutuelle d'Epargne et de Crédit Suqali Jigénu Ndar ;
- Mutuelle d'Epargne et de Crédit de la Maison des Eleveurs ;
- Unité de production des fruits et légumes ;
- Unité de Teinture & Sérigraphie ;
- Atelier Couture – Confection Soda PENE

**I – Etat d'Avancement des activités programmées**

***☞ Etape1 : Audit comptable et Financier Mercredi 23 avril 2003***

Sur recommandation des structures partenaires Messieurs Tidiane GAYE et Diéry DIA respectivement responsable Administratif et Financier de la Mission de Coopération Luxembourgeoise et de la Coordination des Unités – PNUD ont tenu une séance de travail le mercredi 16 avril 2003, pour établir un rapprochement des comptes et évaluer les dépenses effectuées sur les engagements du PNUD. La même opération s'est déroulée à Saint-Louis, où Mouhamadou S. DIALLO & Tidiane GAYE ont contrôlé le compte ouvert à la Société Générale de Banque et dégagé le solde Global des opérations réalisées depuis septembre 2002. En conclusion, une bonne tenue des comptes a été constatée avec les disponibilités financières suivantes :

- Unité d'Exécution /PNUD	: 2 190 000 F CFA
- Mission Coopération Luxembourgeoise	: 8 628 575 F CFA
<b>Soit au total</b>	<b>: 10 818 575</b>

Ces données de l'audit ont permis au comité de pilotage d'élaborer un plan d'exécution technique et financière pour la période allant du 15 avril 2003 au 30 juin 2003.

## **☞ Etape2 : Tenue du comité de pilotage : jeudi 24 avril 2003**

- Lecture et adoption du procès verbal du comité de pilotage du 04 janvier 2003 ;
- Présentation de l'audit comptable et financier ;
- Présentation de l'état de réalisation des activités programmées ;
- Discussions et contributions des participants.

## **II- Difficultés rencontrées**

- Difficultés dans la mise en place des Fonds PNUD, liées à la fin de la phase transitoire du 28 février 2003 ;
- Rupture dans le fonctionnement du compte ouvert à la SGBS de Saint-Louis du fait des départs de Mme Aïchitou N. WANE et Mamadou Soumaré signataires .

## **III- Conclusions et recommandations**

- 1- Procéder très rapidement à la mobilisation des financement PNUD compte tenu de l'arrêt du Programme PELCP ;
- 2- Mettre en œuvre la procédure de remplacement des signataires du compte SGBS à Saint-Louis par une correspondance de la MCL au chef d'Agence de la Banque.
- 3- Mettre en place au niveau de la MEC Suqali Jigéenù Ndar deux lignes de crédit destinées exclusivement aux jeunes filles sortantes du CRETf pour 1 786 000 frs et aux femmes entrepreneurs des unités de productions complétées par l'atelier Soda PENE pour 850 000 frs.
- 4- Réaliser l'intégralité du programme d'activité au plus tard fin juin 2003 et élaborer un rapport final. ( voir PETF ci-joint) retraçant l'expérience de la mise en œuvre du FDL.